

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 1er octobre 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Laroche, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

la conseillère Flavia Alexandra Novac est absente;

sont aussi présents:

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint développement, maintien et entretien des infrastructures, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20241001-945

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 1er octobre 2024 en retirant les points 11.6 et 11.33 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20241001-946

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 septembre 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian



APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 septembre 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-4329)

CM-20241001-947

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 11 septembre 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 10 septembre 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 11 septembre 2024 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 10 septembre 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-4329)

CM-20241001-948

DÉPÔT - PÉTITION - ENQUÊTE - EXPERTS INDÉPENDANTS

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition pour demander une enquête d'experts indépendants sur les incidents survenus lors de la tempête Debby.

CM-20241001-949

DÉPÔT - COMMUNICATION - MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET RESPONSABLE DE LA RÉGION DE L'ESTRIE

M. Stéphane Boyer, maire, dépose la communication écrite envoyée à M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie, concernant les nouvelles modalités du Programme général d'assistance financière lors de sinistres (PGAF) suite aux inondations du 9 août 2024 à Laval.



CM-20241001-950

DÉPÔT - PÉTITION - RÉAMÉNAGEMENT - AVENUE BOIS-DE-BOULOGNE

La conseillère Sandra Desmeules dépose une pétition au nom des citoyens résidents de la coopérative Bois-de Boulogne pour une révision de l'aménagement de la nouvelle piste cyclable sur l'avenue Bois-de-Boulogne.

CM-20241001-951

DÉPÔT - RAPPORT DU PRÉSIDENT - COMITÉ DE VÉRIFICATION - ANNÉE 2024

Le conseiller Yannick Langlois dépose le rapport du président du Comité de vérification pour l'année 2024.

CM-20241001-952

DÉPÔT - PÉTITION - PROLONGEMENT DU RÉSEAU SANITAIRE - RUES DU CHALUTIER ET DES MARINS

Le conseiller Yannick Langlois dépose une pétition pour le prolongement du réseau sanitaire sur les rues du Chalutier et des Marins.

CM-20241001-953

DÉPÔT - PÉTITION - INFRASTRUCTURES - BOULEVARD DES MILLE-ÎLES ET RUE DUVAL

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier dépose une pétition pour l'ajout d'infrastructures sur le boulevard des Mille-Îles et la rue Duval.

CM-20241001-954

DÉPÔT - PÉTITION - DOS D'ÂNE ET SIGNALISATION - RUE JEANNE-LE BER

La conseillère Christine Poirier dépose une pétition pour l'installation de dos d'âne et de signalisation sur la rue Jeanne-Le Ber.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Sandra Desmeules mentionne que le 28 septembre dernier avait lieu la 7e édition du Rendez-vous des bénévoles en



sécurité civile organisé par l'Association de sécurité civile du Québec et elle remercie tous les participants, les organismes et les 200 bénévoles présents lors de l'événement.

Elle invite les citoyens à participer aux portes ouvertes dans les casernes de pompiers sauf celle d'Auteuil le dimanche 6 octobre entre 10 h à 16 h.

Le conseiller Claude Larochelle mentionne que la tempête Debby est officiellement l'évènement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec selon le Bureau d'assurance du Canada. Il rappelle que des discussions auront lieu au point 15.3 de l'ordre du jour concernant son avis de proposition pour une enquête indépendante et qu'il déposera un avis de proposition à la présente séance afin que toutes les stations de pompage soient équipées d'une alimentation électrique d'urgence.

La conseillère Aline Dib souligne son soutien envers ses compatriotes libanais avec l'intensification de la guerre aujourd'hui au Liban et souligne qu'il est possible de poser un geste humanitaire en faisant un don sur le site de la Croix-Rouge.

Elle rappelle que le mois d'octobre est le Mois du patrimoine latino-américain et souhaite à tous les lavallois et lavalloises d'origine latino-américaine de belles célébrations.

Le conseiller Paolo Galati mentionne avoir demandé au Service des finances de la Ville, suite aux interventions médiatiques à son égard et afin de faire toute la lumière sur les dépenses remboursables, un rapport de toutes ses dépenses en tant que conseiller municipal soumise lors de ses demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien approuvées par le trésorier de la Ville et déposées, en toute transparence, aux élus municipaux siégeant au conseil municipal sur une base mensuelle.

La conseillère Sandra El-Helou souligne son soutien et sa solidarité envers la communauté libanaise en ces circonstances catastrophiques qui continuent de sévir au Liban.

Le conseiller Achille Cifelli mentionne qu'il déposera 2 avis de proposition à la présente séance. Le premier avis pour demander une enquête de la CMQ sur le budget de recherche et soutien de l'ensemble des conseillers municipaux lavallois suivant l'article du Journal de Montréal concernant les dépenses des élus et le second avis de proposition pour la mise en place d'un service de sécurité publique.

La conseillère Aglaia Revelakis mentionne que le mois d'octobre est le Mois de la sensibilisation au cancer du sein, encourage la population à soutenir la Société canadienne du cancer et félicite Mme Denise Vourzoumis, cofondatrice et présidente de Pink in the City,



qui organise différents événements pour amasser des fonds pour la cause.

Elle souligne la Semaine lavalloise des aînés qui a lieu du 1er au 7 octobre et invite tous les aînés à participer aux différentes activités et ateliers organisés pour l'occasion et ainsi rester actifs.

La conseillère Seta Topouzian souligne que le 18 octobre est la Journée internationale du trouble de développement du langage, le TDL, reconnu comme une déficience physique qui touche plus de 7 % de la population du Québec et mentionne que cette journée vise à sensibiliser le grand public.

La conseillère Christine Poirier mentionne que le samedi 5 octobre aura lieu la Première Grande Marche lavalloise contre les violences sexuelles, organisée par la Table de concertation en violence conjugale et agression à caractère sexuelles de Laval. Cette marche va commencer vers 13h30 au parc Cluny pour se terminer au parc Bernard-Landry et souligne sa présence ainsi que plusieurs collègues.

En ce Mois de la sensibilisation au cancer du sein, elle rappelle l'importance du dépistage précoce et de la prévention et exprime son soutien à toutes les femmes touchées par cette maladie.

Elle annonce le lancement d'un nouveau projet-pilote d'assemblée de quartier et le secteur de Duvernay a été sélectionné pour la première assemblée. Lors de ces consultations, les citoyens sont invités à prendre part aux discussions sur les initiatives qu'ils souhaitent voir se réaliser dans le secteur. Cette séance d'information aura lieu le 10 octobre alors que l'assemblée aura lieu le mardi 29 octobre 2024. Elle invite également les citoyens à consulter Repensons Laval pour tous les détails et pour s'inscrire.

Le conseiller Ray Khalil joint sa voix à celles de ses collègues Mmes Dib et El-Helou pour offrir également ses pensées aux citoyens au Liban et tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné leur inquiétude et leur support.

Le conseiller Pierre Brabant souligne que le 1er octobre est la Journée internationale des aînés ainsi que le premier jour de la 35e édition de la Semaine lavalloise des aînés, rappelle que Laval est une municipalité amie des aînés depuis plus de 10 ans, invite les aînés à participer à la panoplie d'activités proposées et souhaite une bonne semaine des aînés aux citoyennes et citoyens de Vimont ainsi qu'aux résidences Les Marronniers et La Rose Blanche.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier annonce aux citoyens d'Auteuil, la tenue d'une rencontre d'information le 21 octobre prochain à 19 h dans le cadre de l'assemblée de quartier d'Auteuil et mentionne l'importance de faire entendre sa voix et de s'inscrire sur le site repensonslaval.ca.



Le conseiller Yannick Langlois invite les citoyens, notamment aux abords des rives, à faire valoir leurs préoccupations lors de la consultation du gouvernement et mentionne que la Ville va déposer un mémoire pour faire part de ses commentaires et ses analyses, dans le cadre du processus de modification réglementaire du gouvernement du Québec visant les zones inondables.

Le conseiller Nicholas Borne invite également les citoyens à consulter la nouvelle carte produite par la Communauté Métropolitaine de Montréal montrant, pour l'année 2025, les zones inondables et à partir de laquelle la nouvelle réglementation sera établie, impactant beaucoup de citoyens à Laval. Il invite ceux-ci à contacter leurs députés et à participer à la consultation qui a lieu présentement, et ce, jusqu'au 17 octobre en visitant le site Internet Projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques du gouvernement du Québec.

Il mentionne sa visite, en compagnie de ses collègues Mmes Revelakis et Piché, aux 3 nouveaux planchodromes (skateparks) qui élèvent notre Ville à un niveau supérieur en matière de sports et de loisirs, souligne que ceux-ci sont agrémentés des œuvres d'art de l'artiste Germaine Koh, lauréate en 2023 du Prix du gouverneur général en arts visuels, et invite nos jeunes de 12 à 17 ans à les visiter.

La conseillère Louise Lortie mentionne recevoir à chaque jour des courriels ou des appels de citoyens qui ont vécu une inondation le 9 août dernier et offre ses pensées aux sinistrés.

Elle souligne le succès de la fête de quartier qui a eu lieu le 27 septembre au parc Marc-Aurèle-Fortin et remercie tous les bénévoles, les organismes et la table de quartier M'îles Lieux Ensemble pour l'organisation de cette fête.

Elle annonce également qu'elle déposera un avis de proposition afin de rendre accessible sur le site web de la Ville de Laval, les demandes de remboursement de dépenses de recherche ou de soutien des conseillers accompagnés des justificatifs et explications liées à chacune de celles-ci.

Elle souligne la Journée mondiale des enseignants le 5 octobre et le 35e anniversaire d'Au Jardin de la Famille de Fabreville.

Le conseiller David De Cotis souligne que des discussions auront lieu à la présente séance concernant l'avis de proposition qu'il a déposé pour le prolongement du boulevard Dagenais, entre le boulevard des Laurentides et l'avenue Francis-Hughes.

Il invite tous les citoyens à venir célébrer la 16e édition de la fête de l'Halloween le 31 octobre prochain au parc Lausanne dans le quartier de Saint-Bruno.



PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian
Ioan Bukor
Marilou Bergeron
Daniel Bronsard
Simon Deschênes
Andrea Fuentes
Chantal Carrier

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Jean Ambroise Crespy
Jonathan Tremblay
Cristina Sciortino
Inondations - stations de pompage - génératrices - enquête indépendante
Prévention, entretien, réfection, analyse, mesures planifiées, pratiques novatrices des bassins de rétentions et des puisards

Considérant le nombre important de questions lui étant adressées en lien avec les inondations survenues le 9 août dernier, M. Stéphane Boyer, maire, demande à la présidente Mme Cecilia Macedo de suspendre l'application de l'article 77 du Règlement numéro L-12968 afin de lui permettre une réponse d'une durée de plus de 6 minutes.

Christian Veilleux
Christina Gaston

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Ana Carolina Santos
Parc Pie-X - entrée charretière - terrains trop petits - passage étroit - droit de préemption - exceptions

Chantal Cadieux
Gestion des encombrants

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Patriciu Popescu
Démolition de la bibliothèque Multiculturelle

Dale Wylie
Demande l'implantation d'un deuxième hôpital à Laval



Mathilde Côté
Code d'urbanisme - habitation accessoire - zonage unifamilial -
augmentation de logements

André Charland
Pistes cyclables - entretien et réparation

À 20 h 41, la séance est suspendue.

À 20 h 57, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la
séance.

Les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli et Isabelle Piché sont
absents.

CM-20241001-955

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12823

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi
sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12823 décrétant l'exécution de
travaux de services municipaux sur la rue Cousteau entre le
boulevard Sainte-Rose et la rue Séguin et décrétant un emprunt de 6
938 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-4508)

CM-20241001-956

ADOPTION – RÈGLEMENT L-13111

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi
sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13111 modifiant le Règlement L-
11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage



et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

ADOPTÉ

(SD-2024-726)

CM-20241001-957

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13119

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13119 décrétant l'exécution de travaux de réaménagement de l'avenue Léo-Lacombe (tronçon nord) et de prolongement du parc Napoléon-Prud'homme et un emprunt de 5 464 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-4236)

À 20 h 58, les conseillers Achille Cifelli et Isabelle Piché prennent leur siège.

CM-20241001-958

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13135

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13135 modifiant le Règlement L-12330 concernant le rejet des eaux usées dans les réseaux d'égout de la Ville de Laval et la tarification qui y est afférente.

ADOPTÉ

(SD-2024-4318)



CM-20241001-959

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13136

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13136 modifiant le Règlement L-13044, tel qu'amendé par le Règlement L-13097, concernant le Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-4478)

CM-20241001-960

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13137

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13137 modifiant le Règlement L-13045 concernant le Régime de retraite des employés de bureau de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-4480)

CM-20241001-961

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13138

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:



d'adopter le Règlement numéro L-13138 modifiant le Règlement L-13096 concernant le Régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3630)

CM-20241001-962

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13139

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13139 modifiant le Règlement L-13049, tel qu'amendé par le Règlement L-13097, concernant le Régime de retraite des pompiers et préventionnistes de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3672)

CM-20241001-963

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13140

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13140 modifiant le Règlement L-13048 concernant le Régime de retraite des policiers de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3674)

CM-20241001-964

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13141



La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13141 modifiant le Règlement L-13046 concernant le Régime de retraite des cols bleus de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-4481)

CM-20241001-965

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13143

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13143 modifiant le Règlement L-11566 lequel décrète l'installation d'un collecteur d'égout pluvial ainsi que des travaux de drainage et d'ouvrage de contrôle des eaux de pluie par l'aménagement d'un milieu humide sur une partie des lots 1 717 252, 1 717 253, 1 717 256, 1 717 257, 1 717 258, 1 717 259, 1 717 260, 1 717 262, 1 717 263, 1 718 714, 1 718 715, 2 017 341, 2 966 438, 2 966 450, 3 117 131, 3 117 132 et 3 138 396 du cadastre du Québec et un emprunt de 4 263 100 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-4140)

CM-20241001-966

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13144

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché



APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13144 modifiant le Règlement L-12820 lequel décrète l'exécution de services municipaux pour la mise en oeuvre d'une nouvelle collectrice de rue au nord du boulevard Lévesque Est, du prolongement de la rue Angèle et de la rue H requis pour la desserte du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE), et pour le développement d'une partie des lots 1 357 659, 1 357 772, 1 357 783, 3 690 630, 3 690 632, 4 763 253 et 4 777 417 du cadastre du Québec et un emprunt de 14 619 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-4143)

CM-20241001-967

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13145

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13145 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3990)

À 21 h 05, le conseiller David De Cotis prend son siège.

CM-20241001-968

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13147

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:



d'adopter le Règlement numéro L-13147 décrétant la construction du pavillon bois de l'Équerre et décrétant un emprunt de 11 666 000 \$ à cette fin.

Un débat s'engage.

La conseillère Isabelle Piché demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 15 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-4513)

CM-20241001-969

APPROBATION - ENTENTE - GROUPE CRH CANADA INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente à intervenir entre Ville de Laval et Groupe CRH Canada inc. concernant la décontamination du site du champ de tir situé sur le lot 1 785 610 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-3942)

CM-20241001-970

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30421

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-30421 pour les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 3 172 592,56 \$ à SIA Partenaires inc./SIA Partners inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'expérience citoyenne daté du 17 juillet 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-4479)

CM-20241001-971

RÉSOLUTION ABROGÉE - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - L'ÎLOT - CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LAVAL

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20240409-346, le conseil municipal approuvait l'entente d'aide financière, contribution municipale de base dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec à intervenir entre la Ville de Laval et L'Îlot - Centre de crise et de prévention du suicide de Laval et d'autoriser le versement de a contribution au montant total de 518 065,11 \$;

ATTENDU QUE le montant de la contribution municipale de base doit être révisé et qu'une nouvelle entente sera présentée pour approbation;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'abroger la résolution CM-20240409-346.

ADOPTÉ

(SD-2024-4515)

CM-20241001-972

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - L'ÎLOT - CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et L'Îlot - Centre de crise et de prévention du suicide de Laval et d'autoriser le versement de la contribution au montant total de 1 163 861 \$ sous réserve de son remboursement par la Communauté métropolitaine de Montréal;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4515)

CM-20241001-973

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29353

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la réalisation de l'analyse approfondie des éléments structuraux non prévus au contrat initial, ainsi que la mise à jour des documents d'appels d'offres pour les travaux de réhabilitation de 2 viaducs sur le boulevard Saint-Martin Ouest et le chemin de fer Canadien Pacifique, de 2 passerelles au-dessus de l'autoroute Papineau (A-19) et d'un ponceau sur le boulevard Levesque Est, des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc., au montant de 95 044,08 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29353.

ADOPTÉ

(SD-2024-1256)

CM-20241001-974

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29222

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil



APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la préparation d'une directive de changement aux documents du contrat DOS-1430, requis pour la réalisation de la phase 2 des travaux de réaménagement géométrique, de pistes polyvalentes et de feux de circulation sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas, des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc., au montant de 4 909,43 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4495)

CM-20241001-975

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30310

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat à Beupré Michaud et Associés, Architectes S.E.N.C.R.L., au montant de 451 701,54 \$, pour les services professionnels d'architecte pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction pour les travaux de réfection complète de l'enveloppe et de mise aux normes de l'accessibilité universelle des entrées au centre communautaire Montrougeau, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et des documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 255 352,04 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 58 927,39 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 78 569,86 \$;

la phase «services supplémentaires non définis au contrat cadre», au montant de 58 852,25 \$;

ces 3 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le coordonnateur responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions de la soumission OS-SP-30310, lot 2.



ADOPTÉ

(SD-2024-4567)

CM-20241001-976

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA
GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance
concernant les organismes suivants:

Équipe Aquatique Unifiée Laval («EAU Laval»);
Alliance Soccer Laval («AS Laval»);
Corporation du Centre du Sablon;
Place des aînés de Laval (Axion 50 +);
Office du Tourisme de Laval;
Regroupement du sport à Laval («Sports Laval»);
Éco-Nature;
Cité de la culture et du sport de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-4787)

CM-20241001-977

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE
D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité
définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et 9229-
4198 Québec inc., locataire non résidentiel, au montant de 56 000 \$,
suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068
726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec
bâtiments dessus érigés, nécessaires à la réfection de la rue Saint-
Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en
bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire aux dossiers



du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à l'entente signée avec le locataire non résidentiel quant à l'indemnité définitive d'expropriation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4873)

CM-20241001-978

ADDENDA NUMÉRO 1 - ÉCHANGE AVEC SOULTE -
BÉTAPLEX INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda numéro 1 à la promesse d'échange à intervenir avec Bétaplex inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, le tout selon les termes et conditions prévus à l'addenda, concernant l'échange des parties des lots 1 267 830, 1 269 666 et 4 527 810 (lots projetés 6 614 340, 6 614 342, 6 614 346 et 6 614 347) du cadastre du Québec, contre des parties des lots 2 784 017 et 5 560 663 (lots projetés 6 614 341, 6 580 642 et 6 569 551) dudit cadastre, nécessaires pour la surlargeur de la rue dans le prolongement du boulevard des Rossignols, pour les besoins d'un bassin souterrain de gestion des eaux pluviales en front du boulevard de la Renaissance et pour régulariser les limites de propriétés de Bétaplex inc.;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4961)

CM-20241001-979

REPORT D'ÉCHÉANCE - DEMANDE DE RÉVISION
ADMINISTRATIVE - ÉVALUATION FONCIÈRE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier



et résolu à l'unanimité:

de reporter au 1er novembre 2025 l'échéance pour conclure une entente dans le cas d'une demande de révision administrative en matière d'évaluation foncière déposée avant le 1er mai 2025;

d'autoriser la greffière de la Ville de Laval à aviser le Tribunal administratif du Québec de ce report.

ADOPTÉ

(SD-2024-4680)

CM-20241001-980

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste d'affaires sénior dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, pour le projet «42-00001 - Évolution/Remplacement du système Firehouse et CleaverAnt, incluant acquisition de solution mobile pour les inspecteurs», au montant de 224 760,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 7.

ADOPTÉ

(SD-2024-4816)

CM-20241001-981

**AUTORISATION - VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES
- 14 NOVEMBRE 2024**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'ordonner à la greffière de procéder, le 14 novembre 2024 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, à la vente par enchère publique des immeubles décrits à l'état du trésorier et sur lesquels des taxes imposées n'ont pas



été payées;

d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers pour analyser les immeubles vacants situés en zone agricole et zone non agricole et pour qu'il fasse les recommandations requises au Service des affaires juridiques;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures légales jugées nécessaires pour récupérer les taxes impayées et imposées sur les immeubles énumérés à l'annexe 1 ainsi que pour tout autre immeuble ayant des taxes dues, mais ne remplissant pas les conditions de la vente pour taxes;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures requises pour que la Ville fasse l'acquisition des lots vacants situés en zone agricole pour lesquels elle a un intérêt, tels qu'énumérés à l'annexe 2, sous réserve des recommandations du Bureau des transactions et des investissements immobiliers;

d'autoriser l'un ou l'une des personnes ci-après énumérées pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville, les immeubles mis en vente lors de la vente pour taxes du 14 novembre 2024 au montant des taxes dues, en capital, intérêts, pénalité et frais ou jusqu'au montant de l'évaluation municipale lorsque l'immeuble visé peut être acquis pour une fin municipale:

Robert Bigonnesse;
Julie Poitras;
Karl Dufresne;
Jean-François Saulnier.

ADOPTÉ

(SD-2024-4643)

CM-20241001-982

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-1320

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat DOS-1320 par GFL Environmental inc. à GFL Environmental Services inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

ADOPTÉ

(SD-2024-1290)

CM-20241001-983

RECONDUCTION - CONTRAT SP-29780



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de reconduire le contrat SP-29780, pour une période de 2 ans, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'une solution intégrée facilitant la gestion des appels d'offres, d'un portail fournisseurs et d'autres activités de la chaîne d'approvisionnement (SIA), le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Jaggaer Canada holdings ULC
425 407,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-2849)

CM-20241001-984

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2526

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2526, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des travaux d'aménagement sur demande, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Caruso inc.
1 874 782,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4574)

CM-20241001-985

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2309

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-2309, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour l'aménagement de véhicules d'urgence, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

911 Pro inc.
lot 1
924 732,82 \$;

lot 5
279 812,54 \$;

Les Systèmes Cyberkar inc.
lot 2
191 238,84 \$;

lot 3
501 446,12 \$;

lot 4
154 637,42 \$;

Mega Technical Holdings ltd
lot 6
279 748,93 \$;

Zone Technologie Électronique inc.
lot 7
760 157,21 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4575)

CM-20241001-986

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2480

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2480, aux soumissionnaires ci-dessous mentionnés, pour les services de transport de neige et de glace avec opérateur, années 2024-2027, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Services Ilda inc.
Cernean inc.
9297-9236 Québec inc. (Groupe A1)
En Vrac Eppemen
9262-7256 Québec inc. (Gribinet Valerian)



9377-5575 Québec inc.
9263-7669 Québec inc.
Transport en Vrac Idéfix inc.
9341-4464 Québec inc.
Les Excavations S.B. inc.
Corpo en Vrac inc.
Transport Mélanie Lajoie inc.
9357-4499 Québec inc.
DMM87 inc.
Investissements Yves Auclair inc.
Mira Transport inc.
G & A Vrac inc.
3088-1031 Québec inc.
Mauvais Écureuil inc.
9254-3453 Québec inc.
Les Serres Sylvain Cléroux inc.
Transport Emmian inc.
Les Entreprises D-Mac 2011 inc.
9409-3739 Québec inc.
Anteo Trans inc.
MRC Excavation inc.
Déneigement SM Laval inc.
Transport Marbri-Mély inc.
9298-7270 Québec inc. (Jade en Vrac)
Lee Vrac Transport inc.
9387-4253 Québec inc.
9242-4811 Québec inc.
9312-2315 Québec inc.
9373-7575 Québec inc.
9395-7066 Québec inc.
9303-4866 Québec inc.
9355-4467 Québec inc.
9400-5352 Québec inc.
9356-5166 Québec inc.
9341-9562 Québec inc.
Transport Serghei Hamic inc.
Alex Plus Vrac inc.
Gestion Lakefield inc.
9391-8308 Québec inc.
9279-4213 Québec inc.
Entreprise J.F.L et Fils inc.
9416-7046 Québec inc.
Transports Yelle inc.
Les Entreprises D.F. Ouimet inc.
9287-7430 Québec inc.
9217-7450 Québec inc. (S. Racine Transport)
Excavanick inc.
Lavallée et Frères (1959) ltée
Bianego inc.
9370-9418 Québec inc.
Stéphane Beaudoin Transport
Transport Danny Montreuil inc.
Roch Montreuil
Urbex Construction inc.
Pavage des Moulins inc.
EDV inc. (Les Entreprises Dominick Venne).



ADOPTÉ

(SD-2024-4577)

CM-20241001-987

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2571

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2571, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'excavation, le transport et la disposition de matériaux de remblais d'un talus végétalisé au Carré Laval, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

L.A. Hébert ltée
253 597,84 \$.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-4637)

CM-20241001-988

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2396

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2396, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces d'égout et d'aqueduc, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Albert Viau, une division d'Emco Corporation
5 748 750 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4667)



CM-20241001-989

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2254

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2254, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'inspections périodiques et d'appels de service pour les groupes électrogènes localisés dans les bâtiments de la Ville de Laval, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Toromont Cat, division des industries Toromont ltée
2 753 668,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4678)

CM-20241001-990

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1748

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1748, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de l'unité de ventilation du centre communautaire Jolibourg, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

XO Construction inc.
223 051,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4700)

CM-20241001-991

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2522

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2522, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et le transport d'un mélange d'abrasifs avec chlorure de sodium, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Demix Agrégats, une société CRH
1 438 371,74 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4768)

CM-20241001-992

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2495

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2495, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la valorisation des biosolides municipaux granulés à la station d'épuration La Pinière, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Biogénie Canada inc.
602 181,56 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4789)

CM-20241001-993

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2545

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2545, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la reconstruction des terrains de baseball au parc du Moulin, pour une période de 22 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Gestion S. Forget inc.



1 399 261,85 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4842)

CM-20241001-994

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2544

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2544, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection d'une partie de la chaussée de l'accès au 2550, boulevard Industriel, pour une période de 20 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.

614 181,27 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4850)

CM-20241001-995

APPROBATION - AVENANT - CENTRE QUÉBÉCOIS
D'INNOVATION EN BIOTECHNOLOGIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avenant à l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB) augmentant la contribution de la Ville de 40 000 \$ pour l'année 2024, portant le montant total de l'aide financière à 400 000 \$, sur une période de 2 ans, soit un montant de 180 000 \$ pour l'année 2023 et un montant de 220 000 \$ pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

ADOPTÉ

(SD-2024-2233)



CM-20241001-996

TOPONYMIE - PARC CANIN NELLY

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer le parc canin situé en bordure de la rue de la Plage-Venise, sur une partie du lot 6 045 382 du cadastre du Québec, «Parc canin Nelly», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-16.

ADOPTÉ

(SD-2024-4876)

CM-20241001-997

CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE BAIL EN FAVEUR
DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de renouvellement de bail à intervenir entre la Ville de Laval et l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval concernant la location par la Ville de locaux et d'un garage situés au 397, boulevard des Prairies, pour une période de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, et ce, selon les conditions mentionnées dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4171)

CM-20241001-998

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2079

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis



APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Hutte Architecture inc. à procéder à un mandat de services professionnels d'architectes pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction pour le projet de réfection de l'enveloppe et divers travaux de maintien d'actifs au Centre du Sablon, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, au montant total de 648 962,59 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 411 941,63 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 101 580,41 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 135 440,55 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-4823)

CM-20241001-999

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à procéder à un mandat de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale préliminaire des sols, dans le cadre du projet du réservoir d'eau potable en réseau (45 000 mètres cubes) et de travaux associés, au montant de 317 539,36 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 1.

ADOPTÉ



(SD-2024-4674)

CM-20241001-1000

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de Mme Carmelle Lefebvre à titre de membre indépendante du Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-4937)

CM-20241001-1001

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2394

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2394, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de vêtements tactiques, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

911 Supply & adventure gear inc.
400 017,56 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4191)

CM-20241001-1002

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-1969

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-1969 pour l'acquisition de véhicules légers CAG 2024, prévue au contrat 2023-8106-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 893 565 \$, réparties selon le détail suivant:

887 931,22 \$ à des fournisseurs multiples à être déterminés selon les commandes qui seront faites, et ce, selon les disponibilités;

5 633,78 \$ au Centre d'acquisitions gouvernementales pour les frais de service de 350 \$ par véhicule.

ADOPTÉ

(SD-2024-4238)

CM-20241001-1003

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2427

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2427, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels concernant la planification intégrée du développement du territoire lavallois, pour une période d'un an et 2 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Aedifica inc.
868 636,13 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4425)

CM-20241001-1004

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2068

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2068, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation de rues et d'aménagement des espaces publics à l'entrée de ville du pont Viau,



pour une période de 300 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc.
14 849 719,15 \$;

le tout conditionnellement à l'approbation du Règlement numéro L-13117 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'à son entrée en vigueur.

ADOPTÉ

(SD-2024-4748)

CM-20241001-1005

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-2068

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc. pour les travaux de réhabilitation de rues et d'aménagement des espaces publics à l'entrée de ville du pont Viau, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour le soutien technique, au montant de 172 256,74 \$, et la phase C pour la surveillance, au montant de 515 285,25 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29997;

le tout conditionnellement à l'approbation du Règlement numéro L-13117 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qu'à son entrée en vigueur

ADOPTÉ

(SD-2024-4748)

CM-20241001-1006

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-1272

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu:



d'autoriser des crédits au montant de 998 408,41 \$ pour la bonification du contrat DOS-1272 relatif à des travaux de rénovation et de construction au rez-de-chaussée et aux 3e et 7e étage du 1200, boulevard Chomedey, pour l'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-4966)

CM-20241001-1007

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation de la salle André-Mathieu ([co]motion) concernant la production de la Fête nationale pour les années 2025 et 2026, au montant de 785 000 \$ par année;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-3501)

CM-20241001-1008

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois d'août



2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-4540)

CM-20241001-1009

LISTE DES CONTRATS - AOÛT 2024

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'août 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 5 septembre 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-4655)

CM-20241001-1010

PROPOSITION ACCEPTÉE - MISE À JOUR - GUIDE DE REMBOURSEMENT - DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

M. Stéphane Boyer, maire, dépose un avis de proposition, en son nom et celui des conseillers Achille Cifelli et Claude Larochelle, afin que le conseil municipal de Laval demande aux instances concernées d'entreprendre une mise à jour du guide d'interprétation découlant du Règlement sur le remboursement des dépenses de recherche et soutien afin de soutenir les élus dans la prise de décision ainsi que l'administration dans le processus de traitement des demandes de remboursement et demande d'en discuter immédiatement.

La proposition est appuyée par le conseiller Achille Cifelli.

Tous les membres acceptent de discuter immédiatement de la proposition.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux établit que toute municipalité de 20 000 habitants ou plus doit prévoir un crédit pour le remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de la loi citée ci-haut vise à assurer des ressources financières minimales aux conseillers pour l'exercice de leurs fonctions, dans un esprit d'autonomie et d'imputabilité des conseillers quant à l'utilisation de ces sommes, et ce, dans le respect des règles d'éthique et de déontologie auxquelles ils sont assujettis;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur le remboursement des dépenses de recherche et de soutien découlant de cette loi, en vigueur depuis 2013, vise à faciliter la gestion de ces budgets en précisant, notamment, la nature des dépenses de recherche et de soutien



admissibles à un remboursement;

CONSIDÉRANT QUE le cadre normatif en vigueur, incluant le guide de remboursement adopté en 2017, vise à soutenir l'appareil administratif dans l'interprétation et l'application des dispositions législatives concernées ainsi qu'à favoriser une plus grande transparence et une meilleure reddition de comptes;

CONSIDÉRANT QUE dans la foulée des faits allégués dans les médias dernièrement entourant le remboursement de dépenses auprès de certains élus, le maire a demandé au directeur général de proposer des améliorations dans les mécanismes internes;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec a déjà offert son appui afin d'accompagner la Direction générale de la Ville dans son processus d'amélioration des mécanismes internes;

CONSIDÉRANT QU'AU bénéfice des élus et des administrations municipales, incluant pour la transparence et la confiance du public, une mise à jour du guide pourrait bénéficier d'une meilleure compréhension du public et responsabilisation des élus.

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

que le conseil municipal de Laval demande aux instances concernées d'entreprendre une mise à jour du guide d'interprétation découlant du Règlement sur le remboursement des dépenses de recherche et soutien afin de soutenir les élus dans la prise de décision ainsi que l'administration dans le processus de traitement des demandes de remboursement.

ADOPTÉ

CM-20241001-1011

AVIS DE PROPOSITION – MISE EN PLACE – SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour présenter un projet pour mettre en place un service de Sécurité publique, qui aurait la charge de l'application des règlements municipaux, de la circulation, de la relation avec les citoyens, de l'information sur la réglementation municipale, etc., afin de libérer le Service de police de Laval de tâches qui ne demandent pas son niveau d'expertise, et lui permettre de se concentrer sur son rôle d'application de la loi, à l'image de ce qui se fait dans des villes comme Hampstead et Outremont.

CM-20241001-1012

PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE – ENQUÊTE DE LA CMQ – BUDGET DE RECHERCHE ET SOUTIEN



Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que l'ensemble des élus du conseil municipal de Laval fasse la demande formelle à la Commission municipale du Québec (CMQ) d'étudier l'utilité d'étendre la portée de son enquête actuelle sur l'utilisation du budget de recherche et soutien à tous les élus municipaux lavallois et demande d'en discuter immédiatement.

La proposition est appuyée par la conseillère Aglaia Revelakis.

Tous les membres acceptent de discuter immédiatement de la proposition.

ATTENDU QUE des articles et des reportages ont été publiés dans les médias dans les dernières semaines entourant les dépenses remboursées aux élus;

ATTENDU QUE des élus de différents partis ont été ciblés par ces articles;

ATTENDU QUE certaines affirmations dans ces articles étaient inexacts et prêtent à interprétation et méritent des précisions;

ATTENDU QUE sur cette base, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a demandé à la Commission municipale du Québec (CMO) de faire enquête sur l'utilisation de ce budget par certains conseillers municipaux lavallois;

ATTENDU QUE les dernières élections municipales ont démontré que Laval souffre d'un grave problème de déficit démocratique;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Laval se doit d'inspirer la plus grande confiance aux yeux des citoyennes et citoyens Lavallois.

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

que l'ensemble des élus du conseil municipal de Laval fasse la demande formelle à la CMQ d'étudier l'utilité d'étendre la portée de son enquête actuelle sur l'utilisation du budget de recherche et soutien à tous les élus municipaux lavallois.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer propose un amendement afin que le titre de l'avis de proposition se lise comme suit:

«Avis de proposition pour demander à la CMQ la pertinence d'une enquête sur le budget de recherche et soutien de l'ensemble des conseillers municipaux lavallois».

L'amendement est appuyé par le conseiller Yannick Langlois.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

La conseillère Louise Lortie propose un 2e amendement afin que le



titre de l'avis de proposition se lise comme suit:

«Avis de proposition pour demander à la CMQ d'étudier l'utilité d'étendre la portée de son enquête actuelle sur l'utilisation du budget de recherche et de soutien à tous les élus».

L'amendement est appuyé par le conseiller Yannick Langlois.

Le conseiller Achille Cifelli accepte le 2e amendement.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

CM-20241001-1013

**AVIS DE PROPOSITION – STATIONS DE POMPAGE –
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE D'URGENCE**

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un état de la situation de l'alimentation de secours de nos 74 stations de pompes et pour préparer un plan pour acquérir et installer des génératrices qui prendront la relève lors des pannes d'alimentation électrique dans le but de prévenir et réduire les dommages à la population lors d'évènements climatiques et des pannes d'électricité et que le plan de mise en oeuvre et les coûts associés soient présentés au comité exécutif et au conseil municipal dans les meilleurs délais.

CM-20241001-1014

**AVIS DE PROPOSITION – DIFFUSION PUBLIQUE ET
TRANSPARENTE – DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE
SOUTIEN DES ÉLUS**

La conseillère Louise Lortie dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour publier sur le site web de la Ville de Laval, après dépôt au conseil municipal, les demandes de remboursements de dépenses de recherche et de soutien des conseillers accompagnées des justificatifs et explications et demande d'en discuter immédiatement.

La proposition est appuyée par le conseiller Claude Larochelle.

Suite aux discussions entre les conseillers, la conseillère Christine Poirier souligne qu'il serait plus significatif de traiter ce sujet à la prochaine séance ordinaire du conseil du 5 novembre, la conseillère Louise Lortie retire sa demande de discuter immédiatement de sa proposition.



À 22 h 59, la séance est ajournée au mercredi 2 octobre 2024 à 16 h.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière